

PARTIES

Owner-Documented FFI: _____
(ci-après «l'Entité»)

Banque: _____
(ci-après «la Banque»)

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIV

(1) L'Entité détient le/s compte/s suivant/s auprès de la Banque:

(ci-après «le/les Compte/s»)

(2) L'Entité souhaite déléguer ses obligations en matière de reporting FATCA à la Banque, cette dernière agissant en qualité d'agent chargé de la retenue à la source FATCA relative au/x Compte/s; et

(3) sous réserve des conditions stipulées dans le présent mandat (ci-après «le Mandat»), la Banque est disposée à accepter cette délégation.

ARTICLE 1

Statut de l'Entité

L'Entité confirme par la présente qu'elle:

(i) est une entité d'investissement («investment entity») telle que définie par les sections 1471 – 1474 de l'US Internal Revenue Code ainsi que par les US Department of Treasury Regulations promulguées en application de celles-ci («FATCA»), telle qu'(a) un fonds de placement, un trust ou autre véhicule ou société d'investissement, ou (b) une entité dirigée ou administrée par une entité d'investissement telle qu'un «corporate trustee» ou un «corporate investment advisor»;

(ii) n'est pas détenue par ou n'appartient pas à un groupe affilié à une banque, un dépositaire, un courtier, une compagnie d'assurances qui distribue des contrats d'assurance susceptibles de rachat ou des contrats de rente, ou tout autre intermédiaire ou prestataire de services financiers;

(iii) ne tient pas de compte financier pour une institution financière étrangère non participante («NPFFI»); et

(iv) n'agit pas en qualité d'intermédiaire.

ARTICLE 2

Nomination en tant qu'agent chargé de la retenue à la source

Par la présente, l'Entité nomme la Banque comme agent chargé de la retenue à la source aux fins du reporting FATCA. Par la présente, la Banque accepte cette nomination.



ARTICLE 3

Etendue du reporting

La Banque convient par la présente d'effectuer le reporting auprès des autorités fiscales concernées, telles que les autorités fiscales américaines, dans la mesure requise par FATCA, eu égard à toute «Specified US Person» identifiée dans «le Owner Reporting Statement» fourni par l'Entité. Les informations devant être rapportées par la Banque incluent les éléments suivants:

- (i) le nom de l'Entité,
 - (ii) le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscal de chaque «Specified US Person» identifiée dans «l'Owner Reporting Statement» fourni par l'Entité;
 - (iii) le solde ou la valeur du compte détenu par l'Entité; et
 - (iv) les paiements relatifs au/x compte/s détenu/s par l'Entité durant l'année civile.
- (ci-après, toutes les informations dont le reporting est requis, «les **Informations**»).

Par la présente, l'Entité accepte expressément que la Banque rapporte ces Informations requises par FATCA, et libère expressément la Banque de toute obligation en matière de confidentialité ou de secret bancaire à cet égard.

Pour plus de clarté, l'Entité reconnaît que les obligations de reporting de la Banque sont limitées aux Informations relatives au/x Compte/s que la Banque doit fournir en vertu des dispositions FATCA applicables au statut ODFFI. Entre autres, si l'Entité est assujettie à un accord intergouvernemental (IGA) selon le modèle 1 en raison de son lieu d'enregistrement ou d'organisation, l'Entité est consciente du fait qu'elle peut être soumise à des obligations de reporting supplémentaires envers les autorités gouvernementales concernées et qu'elle demeure responsable du respect des exigences locales.

Dans tous les cas, l'Entité demeure seule responsable de tous impôt, intérêt et pénalité résultant de la non-exécution de ses obligations en vertu du présent Mandat ou de toute autre obligation FATCA applicable à l'Entité.

ARTICLE 4

Obligations de documentation

L'Entité devra fournir à la Banque (i) un certificat de retenue à la source, comme un formulaire IRS W-8BEN-E ou W-8IMY, (ii) «un Owner Reporting Statement» dûment complété, tel que fourni par la Banque à l'annexe IA, dans laquelle l'Entité identifie les personnes physiques et les «Specified US Persons» telles que définies par FATCA, qui détiennent une participation directe ou indirecte dans le capital ou des titres de créance, ainsi que les documents correspondants relatifs à chaque personne identifiée dans cette déclaration, et, (iii) si la réglementation applicable l'exige, «un Withholding Statement» dûment complété tel que fourni par la Banque à l'annexe IB. Si l'Entité est une entité transparente (*flow-through*), «le Owner Reporting Statement» (annexe IA) n'a pas besoin d'être rempli en complément au «Withholding Statement», à condition que le Withholding Statement (annexe IB) contienne déjà les informations requises mentionnées dans «le Owner Reporting Statement».

L'Entité devra fournir une nouvelle version des formulaires susmentionnés relatifs à l'Entité en cas de changement de circonstances tel que décrit à l'article 5 ci-dessous. L'Entité devra également fournir une nouvelle version des formulaires susmentionnés relatifs aux personnes identifiées dans «l'Owner Reporting Statement» de l'Entité ou «le Withholding Statement», le cas échéant, conformément aux dispositions applicables (généralement au premier changement de circonstances ou à la fin de la 3e année civile suivant l'année où le formulaire a été établi).

Tout manquement à l'obligation de fournir la documentation entraînera des conséquences préjudiciables pour l'Entité, pouvant inclure des retenues sur les paiements effectués par la Banque.

ARTICLE 5

Changements de circonstances

Durant la relation contractuelle avec la Banque, l'Entité devra aviser la Banque sous 30 jours, à l'adresse indiquée à l'article 8, des éléments suivants:



- (i) tout changement de circonstances qui modifie le statut d'une personne répertoriée dans «l'Owner Reporting Statement» ou «le Withholding Statement» (par exemple passage du statut de «Non-US Individual» à «Specified US Person» selon la réglementation fiscale américaine applicable, et vice-versa);
- (ii) tout changement dans la composition du «Owner Reporting Statement» ou du «Withholding Statement»; et
- (iii) tout changement de statut FATCA ou fiscal US de l'Entité.

En cas de changement de circonstances, l'Entité s'engage également à fournir tous formulaire, document et attestation (nouveaux ou mis à jour) requis par la Banque dans le même délai de 30 jours.

ARTICLE 6

Honoraires et frais

L'Entité convient de payer les honoraires tels que décrits à l'annexe II (à moins qu'il n'en soit convenu autrement).

ARTICLE 7

Résiliation

La Banque ou l'Entité peut résilier le présent Mandat sans justification, en envoyant un préavis écrit de 30 jours à l'autre partie, à l'adresse de notification indiquée à l'article 8.

Le présent Mandat peut également être résilié avec effet immédiat et sans préavis si (i) l'Entité clôture tous les comptes qu'elle détient auprès de la Banque, ou (ii) qu'elle fournit à la Banque un nouveau formulaire IRS W-8BEN-E ou W-8IMY indiquant un statut FATCA (Chapter 4) autre que le statut ODFFI, ou (iii) qu'elle devient une NPPFI (p. ex. si l'Entité ne fournit pas en temps voulu à la Banque la documentation appropriée raisonnablement demandée par la Banque).

En cas de résiliation, le présent Mandat restera en vigueur jusqu'au jour où la Banque effectuera la dernière déclaration requise auprès de l'autorité fiscale concernée. Si aucune déclaration n'est requise, le Mandat restera en vigueur jusqu'à la fin du mois au cours duquel la résiliation aura lieu.

Toutefois, si le présent Mandat est résilié parce que l'Entité devient une NPPFI, la Banque n'effectuera pas de déclaration relative aux propriétaires. En lieu et place, l'Entité sera indiquée comme NPPFI, conformément aux exigences FATCA (le cas échéant).

ARTICLE 8

Adresse de notification

Les notifications écrites en vertu de ce Mandat doivent être adressées:

- pour notification à l'Entité: à l'adresse de correspondance fournie par l'Entité sur le formulaire le plus récent «Instructions principales de correspondance»,
- pour notification à la Banque: à l'adresse mentionnée à la page 1, à l'attention du gérant/chargé de relation.

ARTICLE 9

Exactitude des informations fournies

L'Entité comprend et accepte notamment que la communication d'informations fausses, trompeuses ou incomplètes est susceptible de porter préjudice à la Banque et pourrait entraîner un reporting FATCA inexact. Par conséquent, l'Entité accepte de libérer, d'indemniser et de tenir la Banque, ses filiales et tout tiers nommée (tels que définis dans les Conditions générales de la Banque), ainsi que leurs employés, organes de direction et mandataires respectifs (ci-après «les Personnes indemnisées») exempts de toute responsabilité, prétention, tous frais, coût ou préjudice de quelque nature que ce soit (y compris sanctions financières, amendes, coûts juridiques ou honoraires d'avocat), conformément aux Conditions générales de la Banque.



ARTICLE 10

Loi applicable et for

Le droit et le for applicables aux relations entre la Banque et l'Entité sont ceux mentionnés dans les Conditions générales auxquelles le/s Compte/s est/sont soumis.

Date (jj/mm/aaaa) _____

Signature de l'Entité _____



Annexe IA: Owner Reporting Statement

A remplir si l'Entité fournit un formulaire W-8BEN-E

Si l'entité fournit un formulaire W-8IMY, l'annexe IA doit être complétée en plus de l'annexe IB (Withholding Statement) si l'annexe IB ne contient pas déjà toutes les informations requises mentionnées à l'annexe IA.

A. Répertoriez l'ensemble des US et Non-US Individuals (personnes physiques) et des Entités US (Specified US Persons) détenant des participations directes ou indirectes dans le capital de l'Entité (en transparence à travers toutes les entités autres que les Specified US Persons):

(Owner signifie:

- dans le cadre d'une entité, toute personne qui possède, directement ou indirectement, les titres de cette entité; si l'entité est détenue par une société de personnes, le trustee d'un grantor ou d'un simple trust, toute personne qui en est associé, grantor ou bénéficiaire;
- dans le cadre d'un complex trust, toute personne appelée à recevoir une distribution discrétionnaire et qui en a déjà reçu une par le passé ou durant l'année calendaire.)

1 Nom _____	
Adresse et pays de résidence permanente _____ _____ _____	
Numéro d'identification fiscal (pour les US Persons) _____	Statut FATCA <input type="checkbox"/> Non-US Individual <input type="checkbox"/> Specified US Person

2 Nom _____	
Adresse et pays de résidence permanente _____ _____ _____	
Numéro d'identification fiscal (pour les US Persons) _____	Statut FATCA <input type="checkbox"/> Non-US Individual <input type="checkbox"/> Specified US Person



3 Nom _____	
Adresse et pays de résidence permanente _____ _____ _____	
Numéro d'identification fiscal (pour les US Persons) _____	Statut FATCA <input type="checkbox"/> Non-US Individual <input type="checkbox"/> Specified US Person

4 Nom _____	
Adresse et pays de résidence permanente _____ _____ _____	
Numéro d'identification fiscal (pour les US Persons) _____	Statut FATCA <input type="checkbox"/> Non-US Individual <input type="checkbox"/> Specified US Person

5 Nom _____	
Adresse et pays de résidence permanente _____ _____ _____	
Numéro d'identification fiscal (pour les US Persons) _____	Statut FATCA <input type="checkbox"/> Non-US Individual <input type="checkbox"/> Specified US Person

6 Nom _____	
Adresse et pays de résidence permanente _____ _____ _____	
Numéro d'identification fiscal (pour les US Persons) _____	Statut FATCA <input type="checkbox"/> Non-US Individual <input type="checkbox"/> Specified US Person

7 Nom _____	
Adresse et pays de résidence permanente _____ _____ _____	
Numéro d'identification fiscal (pour les US Persons) _____	Statut FATCA <input type="checkbox"/> Non-US Individual <input type="checkbox"/> Specified US Person



8 Nom _____	
Adresse et pays de résidence permanente _____ _____ _____	
Numéro d'identification fiscal (pour les US Persons) _____	Statut FATCA <input type="checkbox"/> Non-US Individual <input type="checkbox"/> Specified US Person

B. Répertoriez l'ensemble des US et Non-US Individuals (personnes physiques) et des Entités US (Specified US Persons) qui détiennent un titre de créance envers l'Entité, de manière directe et indirecte, incluant les titres de créance envers toute entité détenant directement ou indirectement l'Entité ou toutes les participations directes ou indirectes dans le capital d'un détenteur de créances envers l'Entité, si les titres de créance représentent un compte financier excédant USD 50 000:

1 Nom _____	
Adresse et pays de résidence permanente _____ _____ _____	
Numéro d'identification fiscal (pour les US Persons) _____	Statut FATCA <input type="checkbox"/> Non-US Individual <input type="checkbox"/> Specified US Person

2 Nom _____	
Adresse et pays de résidence permanente _____ _____ _____	
Numéro d'identification fiscal (pour les US Persons) _____	Statut FATCA <input type="checkbox"/> Non-US Individual <input type="checkbox"/> Specified US Person

3 Nom _____	
Adresse et pays de résidence permanente _____ _____ _____	
Numéro d'identification fiscal (pour les US Persons) _____	Statut FATCA <input type="checkbox"/> Non-US Individual <input type="checkbox"/> Specified US Person



4 Nom _____	
Adresse et pays de résidence permanente _____ _____ _____	
Numéro d'identification fiscal (pour les US Persons) _____	Statut FATCA <input type="checkbox"/> Non-US Individual <input type="checkbox"/> Specified US Person

Pour chaque personne physique répertoriée ci-dessus, l'Entité doit fournir un formulaire de «Statut fiscal pour personnes physiques» pour déterminer son statut non-US ou US.

Cet Owner Reporting Statement doit être renouvelé au plus tôt 3 ans après son établissement ou dès la survenance d'un changement de circonstances.

L'Entité déclare par la présente que les informations ci-dessus sont, au meilleur de ses connaissances, précises et correctes.

Date (jj/mm/aaaa) _____
Signature _____



DÉFINITION DES TERMES UTILISÉS EN ANNEXE IA

US Person: toute personne, physique ou morale, soumise à l'impôt aux Etats-Unis sur ses revenus mondiaux. En font notamment partie les personnes physiques qui sont citoyens américains ou résidents permanents américains, ainsi que les entités enregistrées ou organisées aux Etats-Unis.

Specified US Person: toute personne US (voir ci-dessus) autre qu': (i) une société dont les actions sont régulièrement négociées sur une ou plusieurs bourses de valeurs établies, (ii) une société appartenant à un groupe affilié à une société telle que décrite sous (i), (iii) une organisation exonérée d'impôts en vertu de la Section 501(a) ou un plan de prévoyance individuel, (iv) le gouvernement américain ou toute agence ou organisme sous contrôle intégral de celui-ci, y compris tout territoire américain ainsi que leurs subdivisions politiques, ou les représentations et institutions appartenant intégralement à l'une de ces entités, (v) une banque, (vi) un «Real Estate Investment Trust», (vii) une «Regulated Investment Company» ou une entreprise enregistrée au titre de l'Investment Company Act de 1940 (15 U.S.C. 80a-64) auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC), (viii) un fonds en fiducie collectif au sens de la section 584(a) de l'Internal Revenue Code, (ix) un trust exonéré d'impôts, (x) un négociant de titres, en matières premières ou en instruments financiers dérivés (y compris contrats à terme et de swaps, *futures, forwards* et options) enregistré en tant que tel aux Etats-Unis ou dans tout Etat fédéral, (xi) les courtiers ou *brokers* et (xii) les trusts exonérés d'impôts tels que visés à la Section 403(b) ou 457(g). Par exemple, une «Specified US Person» inclut (i) les personnes physiques qui sont des US Persons, (ii) les entreprises non cotées en bourse ou les sociétés de personnes constituées aux Etats-Unis, (iii) les successions de citoyens US ou résidents des Etats-Unis, et (iv) les trusts soumis à la juridiction d'un tribunal américain et disposant d'un US trustee.

Non-US Individual: toute personne physique qui n'est pas une US Person.





Annexe IB: Withholding statement, déclaration de retenue à la source

A remplir si l'Entité fournit un formulaire W-8IMY

Déclaration et Convention de retenue à la source pour les sociétés de personnes, *grantor trusts* et *simple trusts* étrangers

Compte n°: _____

Nom de la société de personnes/du *trust* _____

(ci-après «le Titulaire de compte» ou «l'Entité»)

1. INFORMATIONS RELATIVES AUX ASSOCIÉS, BÉNÉFICIAIRES OU *SETTLORS/GRANTORS*

Dans le tableau ci-dessous, veuillez citer les associés de la société de personnes, le *settlor/grantor*, ainsi que tous les bénéficiaires appelés à recevoir une distribution discrétionnaire et qui en auraient déjà reçu une par le passé, dans le cas d'un *grantor trust* ou des bénéficiaires pour un simple *trust*.

Nom de l'associé, bénéficiaire ou <i>settlor/grantor</i>			
Adresse de résidence permanente et Pays			
Statut aux fins du Qualified Intermediary		Status FATCA (voir note 2)	Répartition des revenus en % Le total doit être égal à 100 % (voir note 3)
Type de personne (voir note 1)	Entités étrangères exclusivement (voir note 1)		
<input type="checkbox"/> US non-exempt recipient <input type="checkbox"/> US exempt recipient <input type="checkbox"/> Personne physique étrangère <input type="checkbox"/> Entité étrangère	<input type="checkbox"/> L'Entité est un <i>Beneficial owner</i> <input type="checkbox"/> L'Entité agit en qualité d'intermédiaire <input type="checkbox"/> L'Entité est une entité transparente (<i>flow-through</i>)	<input type="checkbox"/> Personne physique non US <input type="checkbox"/> Specified US Person <input type="checkbox"/> Autre (précisez): _____	



Nom de l'associé, bénéficiaire ou settlor/grantor			
Adresse de résidence permanente et Pays			
Statut aux fins du Qualified Intermediary		Status FATCA (voir note 2)	Répartition des revenus en % Le total doit être égal à 100 % (voir note 3)
Type de personne (voir note 1)	Entités étrangères exclusivement (voir note 1)		
<input type="checkbox"/> US non-exempt recipient <input type="checkbox"/> US exempt recipient <input type="checkbox"/> Personne physique étrangère <input type="checkbox"/> Entité étrangère	<input type="checkbox"/> L'Entité est un <i>Beneficial owner</i> <input type="checkbox"/> L'Entité agit en qualité d'intermédiaire <input type="checkbox"/> L'Entité est une entité transparente (flow-through)	<input type="checkbox"/> Personne physique non US <input type="checkbox"/> Specified US Person <input type="checkbox"/> Autre (précisez): _____	

Nom de l'associé, bénéficiaire ou settlor/grantor			
Adresse de résidence permanente et Pays			
Statut aux fins du Qualified Intermediary		Status FATCA (voir note 2)	Répartition des revenus en % Le total doit être égal à 100 % (voir note 3)
Type de personne (voir note 1)	Entités étrangères exclusivement (voir note 1)		
<input type="checkbox"/> US non-exempt recipient <input type="checkbox"/> US exempt recipient <input type="checkbox"/> Personne physique étrangère <input type="checkbox"/> Entité étrangère	<input type="checkbox"/> L'Entité est un <i>Beneficial owner</i> <input type="checkbox"/> L'Entité agit en qualité d'intermédiaire <input type="checkbox"/> L'Entité est une entité transparente (flow-through)	<input type="checkbox"/> Personne physique non US <input type="checkbox"/> Specified US Person <input type="checkbox"/> Autre (précisez): _____	

Nom de l'associé, bénéficiaire ou settlor/grantor			
Adresse de résidence permanente et Pays			
Statut aux fins du Qualified Intermediary		Status FATCA (voir note 2)	Répartition des revenus en % Le total doit être égal à 100 % (voir note 3)
Type de personne (voir note 1)	Entités étrangères exclusivement (voir note 1)		
<input type="checkbox"/> US non-exempt recipient <input type="checkbox"/> US exempt recipient <input type="checkbox"/> Personne physique étrangère <input type="checkbox"/> Entité étrangère	<input type="checkbox"/> L'Entité est un <i>Beneficial owner</i> <input type="checkbox"/> L'Entité agit en qualité d'intermédiaire <input type="checkbox"/> L'Entité est une entité transparente (flow-through)	<input type="checkbox"/> Personne physique non US <input type="checkbox"/> Specified US Person <input type="checkbox"/> Autre (précisez): _____	



Nom de l'associé, bénéficiaire ou settlor/grantor			
Adresse de résidence permanente et Pays			
Statut aux fins du Qualified Intermediary		Status FATCA (voir note 2)	Répartition des revenus en % Le total doit être égal à 100 % (voir note 3)
Type de personne (voir note 1)	Entités étrangères exclusivement (voir note 1)		
<input type="checkbox"/> US non-exempt recipient <input type="checkbox"/> US exempt recipient <input type="checkbox"/> Personne physique étrangère <input type="checkbox"/> Entité étrangère	<input type="checkbox"/> L'Entité est un <i>Beneficial owner</i> <input type="checkbox"/> L'Entité agit en qualité d'intermédiaire <input type="checkbox"/> L'Entité est une entité transparente (<i>flow-through</i>)	<input type="checkbox"/> Personne physique non US <input type="checkbox"/> Specified US Person <input type="checkbox"/> Autre (précisez): _____	

Un formulaire de «Statut fiscal pour personnes physiques», ou le formulaire IRS approprié ou un formulaire bancaire équivalent pour une Entité doit être fourni pour chaque associé, bénéficiaire ou settlor/grantor afin d'établir son statut non US/US. En outre, chaque associé, bénéficiaire ou settlor/grantor qui est une Entité agissant en qualité d'intermédiaire ou considérée comme entité transparente (*flow-through*) selon la réglementation fiscale US devra fournir sa propre déclaration de retenue à la source («withholding statement»).

2. DEMANDE VISANT À BÉNÉFICIER DE LA CONVENTION FISCALE

Si tous les bénéficiaires effectifs demandent à bénéficier de la convention fiscale pour les revenus soumis à la convention conclue entre leur pays de résidence permanente et les Etats-Unis, l'Entité est consciente du fait que ces revenus seront soumis au taux de retenue à la source le plus élevé applicable en fonction de l'associé, du bénéficiaire ou du settlor/grantor ayant le taux de retenue à la source maximum.

3. CHANGEMENTS DE CIRCONSTANCES

Le Titulaire de compte entreprend d'informer la Banque, de sa propre initiative et sous 30 jours, (i) de tout changement de circonstances modifiant le statut de tout associé, bénéficiaire et settlor/grantor répertoriés dans la présente déclaration de retenue à la source (en particulier, passage du statut de «personne non US» à «personne US» et vice-versa en vertu de la réglementation fiscale américaine applicable), ou (ii) de tout changement dans la composition de ses associés, bénéficiaires ou settlors/grantors. En cas de changement de circonstances, le Titulaire de compte s'engage à fournir une déclaration de retenue à la source mise à jour ainsi que les formulaires, documentation et attestations (nouveaux ou mis à jour) demandés par la Banque dans un délai de 30 jours.

4. APPLICATION DE LA SOLUTION «JOINT ACCOUNT» (SECTION 4.05 DE L'ACCORD D'INTERMÉDIAIRE QUALIFIÉ)

L'Entité est une société de personnes ou un trust non chargé de la retenue à la source («nonwithholding») et atteste de ce qui suit (cocher toutes les cases appropriées):

- le statut FATCA de l'Entité est soit (i) *Certified Deemed Compliant* (telle qu'un *Certified Deemed Compliant Sponsored, Closely Held Investment Vehicle* et certaines *Non-reporting IGA FFI*), (ii) un *Exempt Beneficial Owner*, (iii) *Owner Documented FFI*, ou (iv) une *Non-Financial Foreign Entity* (telle qu'une *NFFE active ou passive*);
- les associés, bénéficiaires ou grantors/settlors de l'Entité ne sont ni (i) une personne US, (ii) une personne étrangère soumise à la retenue à la source ou à la déclaration en vertu des réglementations FATCA, telle qu'un Titulaire de compte récalcitrant ou une institution financière étrangère non participante (non-participating FFI), ni (iii) une Entité transparente (*flow-through*);
- les associés, bénéficiaires ou grantors/settlors de l'Entité n'agissent pas en qualité d'intermédiaire (p. ex. nommée, ou fiduciaire);



- L'Entité accepte, sur demande, de mettre à disposition de la Banque ou du réviseur externe de la Banque (y compris pour répondre aux demandes de renseignements de l'IRS), à des fins de contrôles de conformité en vertu de l'Accord d'intermédiaire qualifié, les justificatifs attestant qu'elle a fourni à la Banque les documents (avec les déclarations de retenue à la source y relatives et autres documents et informations) concernant ses associés, bénéficiaires ou *grantors/settlors*.

Si les conditions cumulatives ci-dessus sont remplies, les associés, bénéficiaires ou *settlors/grantors* non US de l'Entité ne seront pas soumis à une déclaration nominative à l'IRS, conformément aux dispositions de l'Accord QI (version du 26 juin 2014). **Sinon, le soussigné reconnaît par la présente qu'en vertu des dispositions applicables relatives aux intermédiaires qualifiés, la Banque est tenue de déclarer chaque année à l'IRS le nom de l'Entité ainsi que de ses associés, bénéficiaires et *settlors/grantors*, qu'ils soient américains ou non, avec d'autres informations relatives au compte, conformément à la réglementation américaine applicable, et dispense la Banque de son obligation de respecter le secret bancaire.**

Date (jj/mm/aaaa) _____

Signature du Titulaire de compte/de l'Entité _____



DÉFINITION DES TERMES UTILISÉS EN ANNEXE IB

VEUILLEZ NOTER QUE LA BANQUE NE PEUT PAS FOURNIR DE CONSEILS FISCAUX. SI VOUS NE SAVEZ PAS COMMENT COMPLÉTER CE FORMULAIRE, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE PRENDRE CONTACT AVEC VOTRE CONSEILLER FISCAL. POUR ÉVITER TOUTE AMBIGUÏTÉ, LES NOTES EXPLICATIVES ET EXPLICATIONS CI-DESSOUS SONT FOURNIES À DES FINS GÉNÉRALES ET NE SAURAIENT REPRÉSENTER QUELQUE FORME DE CONSEIL FISCAL QUE CE SOIT.

NOTE 1: DÉFINITION DES TERMES UTILISÉS POUR LE STATUT D'INTERMÉDIAIRE QUALIFIÉ

Personne US: toute personne, physique ou morale, soumise à l'impôt aux Etats-Unis sur ses revenus. En font notamment partie (i) les personnes physiques qui sont citoyens américains ou résidents permanents américains, (ii) les entreprises ou sociétés de personnes constituées ou organisées selon le droit américain, (iii) des trusts avec un trustee américain et soumis à la juridiction américaine et (iv) les successions de certains défunts étant des personnes physiques US.

Un US exempt recipient désigne notamment les entités US suivantes: une entreprise, une organisation exonérée d'impôts, une organisation internationale, un négociant de valeurs mobilières ou de matières premières, un REIT, une Entité enregistrée sous la forme d'une société d'investissement selon la loi américaine applicable, une institution financière, certains trusts, nommees, dépositaires, courtiers et négociants de swaps.

Un US non-exempt recipient est toute personne US n'étant pas un *US exempt recipient*.

Personne physique ou Entité étrangère: toute personne physique ou Entité qui n'est pas une personne US.

Le Beneficial owner désigne généralement la personne physique ou l'Entité tenue d'inclure les revenus dans sa propre base imposable. Inversement, une Entité transparente (flow-through) est, de manière générale, une Entité étrangère fiscalement transparente, telle qu'une société de personnes (autre qu'une société de personnes étrangère en charge de la retenue à la source), un *settlor/grantor* étranger ou un simple trust étranger (autre qu'un trust étranger en charge de la retenue de l'impôt).

Un intermédiaire désigne toute personne agissant pour le compte d'un tiers telle qu'un dépositaire, un courtier, un nommee, un agent fiduciaire ou autre.

NOTE 2: DÉFINITION DES TERMES UTILISÉS POUR LE STATUT FATCA

Specified US person: toutes personnes US (voir ci-dessus) autres que: (i) les sociétés dont les actions sont négociées régulièrement sur un ou plusieurs marchés boursiers établis, (ii) les sociétés membres du même groupe affilié que les sociétés décrites sous (i), (iii), les organisations exonérées d'impôts en vertu de l'article 501(a) ou les plans d'épargne retraite individuels, (iv), le gouvernement américain ou toute agence ou organisme sous contrôle intégral de celui-ci, y compris tout territoire américain, toute subdivision politique de ce qui précède, ou toute agence ou organisme sous contrôle total d'un ou plusieurs organismes susmentionnés, (v) les banques, (vi) les fonds de placement immobilier, (vii), les sociétés d'investissement réglementées ou les entreprises enregistrées auprès de la Securities Exchange Commission en vertu de l'Investment Company Act de 1940, (viii), les fonds communs de placement, (ix), les trusts exonérés d'impôts, (x) les négociants de titres, matières premières ou instruments financiers dérivés (y compris contrats de principal notionnel, futures, forwards et options) enregistrés en tant que tels aux Etats-Unis ou dans tout Etat fédéral, (xi) les courtiers, et (xii) les trusts exonérés d'impôts en vertu d'un plan visé à l'article 403(b) ou 457(g).

Non-US Individual: toute personne physique qui n'est pas une US Person.

Autre: si le Titulaire de compte n'est ni une personne physique ni une Entité US, veuillez indiquer votre statut FATCA sur la base des IRS Final Regulations ou de l'accord intergouvernemental (IGA) concerné.

NOTE 3: RÉPARTITION DES REVENUS

Ces informations concernent les revenus alloués à chaque associé, bénéficiaire ou settlor/grantor du Titulaire de compte. Si le traitement «Joint account» ne peut s'appliquer au Titulaire de compte (voir point 4 ci-dessus), ces informations seront utilisées par la Banque dans le cadre de ses obligations en vertu de l'Accord d'intermédiaire qualifié aux fins de la déclaration des revenus alloués à chaque associé, bénéficiaire ou settlor/grantor de l'Entité. Comme indiqué au point 2 ci-dessus, le taux le plus élevé sera appliqué sur tous les revenus d'origine américaine versés sur le compte.





Annexe II

Annexe concernant les honoraires du Mandat relatif au reporting FATCA («le Mandat»)

Les honoraires et frais annuels visés à l'article 6 du Mandat sont les suivants:

Mandat ODFFI sans reporting US	Honoraires annuels
Pour chaque personne non US	CHF 1000
Mandat ODFFI avec reporting US (personne US)	
1 personne US	CHF 3000
2 personnes US	CHF 5000
3 personnes US	CHF 7000
Pour chaque personne US supplémentaire	CHF 1000

La facture est établie annuellement dans la monnaie de référence du client (au taux de change applicable le jour du prélèvement des honoraires) et sera déduite du premier sous-compte ouvert.

La Banque est en droit de modifier unilatéralement les conditions de la présente annexe, qui prendront alors effet à compter de la date à laquelle le Client en sera avisé.



